



Challenge **SCIENTES AVENIR** Rue89 Ciné Obs Télé Obs pourquoi docteur **Le Plus** Suivre l'Obs Boutique Acheter le magazine Espace abonné

**LE NOUVEL Observateur Société**

Mise à jour 09h22

MONDE Nucléaire iranien : les surprises de l'accord  
SCIENTES Notre cerveau a-t-il un sexe ?  
BLEUS "Eux aussi peuvent (mal) chanter la Marseillaise"

Politique **Société** Monde Éco Culture HighTech Sport Santé Education Services OBSESSION

TEMPS FORTS > Faits divers Histoire du soir Justice Police Enquête **UN NOUVEL ART DE VIVRE**

ACTUALITÉ > SOCIÉTÉ > EXPULSÉE DE SA MAISON DE RETRAITE À 94 ANS : "TOTALEMENT EFFARANT"

# Expulsée de sa maison de retraite à 94 ans : "Totalelement effarant"

Publié le 07-01-2013 à 20h02 Par Celine Rastello

Le président de l'association Habeo contre la maltraitance des personnes âgées, Bernard Duportet, 79 ans, confie sa consternation. Interview.

**Recommander** 389 personnes le recommandent. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

116 11 2 5 Réagir 20 Recevoir les alertes actualité



Personne âgée (photo d'illustration). (Jens Kalaene/MaxPPP)

Pour la ministre déléguée aux Personnes âgées Michèle Delaunay, la maison de retraite de Chaville (Hauts-de-Seine), qui a expulsé une résidente de 94 ans pour défaut de paiement, a agi "en violation du droit et de la dignité humaine." La direction de l'établissement a, depuis, admis un "manquement à ses devoirs" et présenté ses excuses après que la nonagénaire a été mise à la porte, vendredi 4 janvier, avant d'être recueillie par l'hôpital de Châteaudun (Eure-et-Loir). Bernard Duportet, 79 ans, président de l'association Habeo contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés depuis 2002, exprime sa consternation.

### SUR LE MÊME SUJET

- » Nonagénaire expulsée : la "dignité humaine" bafouée selon Delaunay
- » Hauts-de-Seine : expulsée de la maison de retraite à 94 ans

Quelle a été votre réaction quand vous avez eu connaissance de cette affaire ?

PUBLICITE

SUIVRE LE NOUVEL OBSERVATEUR

f t g+ [phone icon] [rss icon]

**DERNIÈRE MINUTE** + LUS

+ PARTAGÉS

09h11 Fukushima: une vingtaine d'experts de l'AIEA inspectent la centrale accidentée

09h10 Fiscalité: Ayrault lance le chantier de remise à plat du système

09h05 Mal remboursés, les soins dentaires font l'objet de "dérives" tarifaires

09h05 Mory Ducros: l'actionnaire principal se dit prêt à une reprise partielle

09h05 Nucléaire: l'Iran et les grandes puissances ont six mois pour un accord complet

> Toutes les dépêches

- Je l'ai immédiatement retransmise à mes collaborateurs avec ce commentaire : "Totalelement effarant". Ma première réaction, à partir des informations qui m'ont été communiquées, a donc été émotionnelle. J'ai réagi sur le plan humain, sur la question du respect de l'autre, de la prise en compte des sentiments de détresse et des situations tragiques que vivent des personnes fragiles. Il est ahurissant que ceci puisse se produire dans une société dite civilisée au XXIe siècle. Ma seconde réaction s'est davantage située sur le plan de l'information et de la sensibilisation des professionnels concernés : les attitudes à avoir vis-à-vis des personnes en situation de détresse devraient être connues et respectées de tous.

#### Que préconisez-vous ?

- Il est fondamental que, pour l'ensemble des professions concernées par les personnes âgées et en situation de fragilité du fait de leur handicap ou de leur maladie, et pour toute personne en situation de handicap quel que soit son âge, une information et une formation soit organisée sur l'ensemble du territoire, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, nous avons besoin pour tous les professionnels d'un document de recommandations sur la manière dont on doit regarder, prendre en compte et éventuellement prendre en charge les personnes fragiles. Ceci manque aussi aujourd'hui.

On a annoncé en 2007, et lancé en 2008 le numéro national maltraitance, dont je suis responsable, et le plan national de lutte contre la maltraitance. Mais le conseil national de vigilance ne s'est pas réuni depuis lors, et il n'y a pour le moment aucun cahier des charges de la responsabilité des différents acteurs. Il faut évidemment dans un premier temps s'occuper de cette dame, puis des professionnels qui ont failli dans cette affaire.

#### Qui a failli ?

- Tout le monde. On n'a pas le droit, aujourd'hui, en tant que professionnel de santé au sens large, d'effectuer un acte technique ou un acte social de mobilisation, de changement, quel que soit l'objet, sans se préoccuper de ce qu'il va entraîner, de la continuité de la prise en charge de la personne. Là, à tous les niveaux, il semble qu'on se soit repassé ce problème délicat sans s'en préoccuper, comme une "patate chaude".

#### Qu'aurait-il fallu faire ?

- Je ne suis pas juriste et ne souhaite pas me prononcer sur un sujet pour lequel je ne dispose pas de tous les éléments, mais dans le cas d'une maison de retraite, pour une personne âgée en retard de règlement, la question de l'expulsion ne se pose pas de cette manière. Que le problème soit posé, que la situation soit très désagréable pour la maison de retraite qui n'est pas payée, c'est clair. D'après ce que j'ai compris, cette femme a un fils. A-t-on fait appel à lui ? A-t-on vu avec les services sociaux quelle était la situation réelle de cette dame ? L'enquête le dira.

Mais ce que je me refuse à comprendre, c'est que l'on ait pu sortir une personne de 94 ans et la mettre dans un véhicule sans savoir ce qui l'attendait après. J'ai vu beaucoup de situations difficiles, mais celle-ci me scandalise. Que cela ait pu avoir lieu est très inquiétant sur le sens de la responsabilité des professionnels concernés, et tout simplement sur leur humanité.

#### Avez-vous déjà été confronté à une situation similaire ?

- Nous avons déjà rencontré des problèmes de ce genre, mais l'expulsion d'une personne de cet âge dans ces conditions est pour moi une première. On voit encore, en revanche, des personnes âgées arrivant aux urgences par un canal ou un autre qu'on renvoie chez elles vers trois heures du matin sans se préoccuper de savoir si quelqu'un s'y trouve pour s'en occuper. Dans le cadre du numéro national, le 3977, nous avons ouvert plus de 30.000 dossiers de maltraitance à personnes âgées et handicapées depuis février 2008. C'est quand même beaucoup.

#### Quelle est la priorité ?

- Il faut que les choses soient claires. Aujourd'hui, dans la prise en charge de ces situations, les acteurs de la santé et du médico-social se demandent encore qui est légitime pour faire quoi. Notre organisation comporte des zones d'ombre. Cela doit être un grand chantier de l'année 2013. Il est également important que la population soit informée, grand public comme professionnels. D'où la nécessité d'un plan national de communication et d'information sur ce problème de la maltraitance. Il est nécessaire d'informer les gens, les sensibiliser, leur apprendre ce qu'est une personne âgée, leur expliquer quelles sont les réactions et les situations qu'elles vivent, de quelle manière on peut se

#### LES DIAPOS LES PLUS VUS

EN IMAGES. Cavaliers et poneys dans la rue contre "l'équitaxe"



EN IMAGES. Kennedy : le jour où tout a basculé



PHOTOS. Les "Tontons flingueurs" ont 50 ans

conduire avec elles pour éviter des situations parfois dangereuse et inhumaine, souvent sans même qu'on s'en rende compte. La ministre Michèle Delaunay a réagi de façon précise et mesurée. Quand elle dit "tous les feux sont au rouge", cela indique bien qu'elle va s'en occuper.

Propos recueillis par Céline Rastello - Le Nouvel Observateur

**A voir sur le web: Ski: succès immédiat pour l'**



23/11/13

**Ski: succès immédiat...**

23/11/13

Bretagne: manifestation...

23/11/13

Est-il possible de...

**Recommander** 389 personnes le recommandent. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

116 11 2 5 Réagir 20 Recevoir les alertes actualité

Mots-clés : Justice, Enquête, hôpital, Hauts-de-seine, Michèle Delaunay, expulsion, impayés, maison de retraite, Eure-et-Loir, Châteaudun

**A NE PAS MANQUER**

« T'es pas comme les blédards, t'es pas comme une pure Blanche » *(Rue89)*

Comment ceux qui ont sifflé Hollande le 11 novembre manipulent BFMTV... *(Le Plus)*

Doria Tillier à Poil au "Grand journal" : un triste plagiat de Daniel... *(Le Plus)*

Ils volent 3.000 euros grâce à... un aspirateur *(Nouvel Obs)*

Esclaves à Londres : les suspects d'origine indienne et tanzanienne *(Nouvel Obs)*

**AILLEURS SUR LE WEB**

Taxe sur les salaires : coup de pouce pour les associations *(Décideurs en régions)*

Green IT : Quatre conseils simples pour faire de grosses économies *(SFR Business Team)*

Les carrosseries de voiture, les batteries du futur ? *(L'énergie en questions)*

Une maison impeccable en un tour de main ! *(Ma vie en couleurs)*

Ces parallèles frappants entre le monde de 2013 et celui de 1913 *(ARTE Future)*



**ANNONCES SHOPPING**



**Sélection Lingerie** >> VOIR



**ANNONCES AUTOMOBILE**



**CITROEN C3**  
4800 €

in >> VOIR



**LAND ROVER RANGE ROVER -**  
19900 €

avec **LaCentrale.fr**

**ASSURANCE AUTO**



**Le point sur les meilleures offres d'assurance auto du moment**

Faites votre choix ici avec **assurland.com**

## SOCIÉTÉ

**Attentats en Corse : 10 personnes en garde à vue**

**Soins dentaires : des "dériver" tarifaires "inacceptables"**

**Restos du Cœur : 1 million de bénéficiaires attendus cet hiver**

**"Cavalière, la TVA à 20% mettrait en danger ma passion"**

## VOS RÉACTIONS (20)



Anne Saint-Priest a posté le 8-01-2013 à 16:41

Vous êtes tous les deux à côté de vos pompes. les considérations ne sont pas d'ordre privé si au final c'est la société qui paie. Si la maison de retraite a trop d'impayés, elle finira pas "surfacturer" ceux qui paient.

Enfin, low cost ou pas, le fils peut répondre et ,s'il ne peut payer, prendre des dispositions ou négocier. Enfin, il est médecin dans une clinique privée, il ignorait ce qui allait se passer s'il faisait la sourde oreille?

[Je répons](#) [J'alerte](#)



ziggy stardust a posté le 8-01-2013 à 18:43

Non c'est vous qui êtes à côté de vos pompes quand vous dites que 40000 euros d'impayés représentent une maison de retraite qui n'est pas bon marché. En soi c'est cher évidemment mais c'est dans la moyenne des tarifs, renseignez-vous avant d'affirmer quoi que ce soit. Mon post ne parlait que de ça, dont acte. De même quand vous dites " low cost ou pas ", je vous répète que c'est un secteur ou il n'y a pas de low-cost. On ne parle pas de Ryan air ou de Leader price, réveillez-vous !

[Je répons](#) [J'alerte](#)



ti Suisse a posté le 8-01-2013 à 14:41

"allo Poutine.."

[Je répons](#) [J'alerte](#)



Boine Jean-christophe a posté le 8-01-2013 à 13:42

J'ignorais qu'il existe une association contre la maltraitance des personnes âgées !!! Mais où sont leurs affichages dans les maisons de retraite ?

J'ai personnellement travaillé en intérim dans bon nombre de maison de retraite. Suite au passage de Sarkozy et de ses réductions budgétaires, le personnel y a été radicalement diminué dans le public.

Dans le privé, c'est souvent devenu un business, ni plus, ni moins.

Donc, pas le temps de discuter. Le matin, c'est réveil des résidents à 6h45 pour une douche express, qu'ils le veulent ou non, en 15 minute habillage compris, faut pas trainer, et ça défile !!

Dans la salle à manger, tout le monde est "mêlé" alzheimer et démences diverses bien énervés, avec résidents apaisés ayant à supporter leurs excès.

Laxatifs, diurétiques et anxiolytiques à tout va qui bousillent l'autonomie et enrichissent les labos.

J'ai informé la boite d'intérim de plusieurs endroits insupportables où je ne voulais plus aller travailler.

J'espère que ça a changé.

Les week-ends, très peu de visites.

[Je répons](#) [J'alerte](#)



François RAYNAL a posté le 8-01-2013 à 13:08

Honte au Directeur , qui fait repentance tardive .

Honte aux enfants , qui n'osent même pas se montrer .

Pauvre Mamie .

[Je répons](#) [J'alerte](#)



Huynh Tran a posté le 8-01-2013 à 11:14

Le geste de la maison de retraite est indéfendable, injustifiable, c'est entendu. Cela dit il semble , d'après les éléments sous-entendus, qu'elle est acculée à faire un scandale pour faire bouger le fiston toubib, qui , à ce qu'il paraît faisait le sourde oreille. On se demande si les moyens légaux , judiciaires n'ont pas laissé de marbre ce fiston, mais ce n'est qu'une conjecture, puisqu'on n'a pas tous les éléments en mains.

[Je répons](#) [J'alerte](#)



Le Moulonnais a posté le 8-01-2013 à 10:50

Mais pourquoi la pension de retraite de cette femme très âgée n'était-elle pas payée ?

Des enfants dans la misère, au chômage ?

Pas du tout !

De bon bourgeois bien nantis dont un gynécologue à Antony (soit à 12 km de la maison de retraite)

Mais la dame étant âgée de 94 ans on peut imaginer que ses jours sont comptés.

Si on ne paye pas la maison de retraite et si, au décès, on refuse l'héritage, le séjour de

1. f1 gp brasil
2. match ligue 1
3. laurent fabius
4. jean marc
5. georges lautner mort

proposé par le moteur

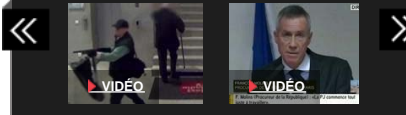


## VIDÉOS SOCIÉTÉ



"Vous président..." Les Lilas interpellent Hollande sur ses promesses

## LES AUTRES VIDÉOS



## EMPLOI

Les dernières offres

24/11 - **Stagiaire Mise en Place un Catalogue des Unités d'Oeuvre H/F** (La Chapelle-sur-Erdre - 44)

22/11 - **Technico-Commercial Sédentaire H/F** (Rhône - 69)

22/11 - **Chef de Projet Décisionnel H/F** (Niort - 79)

22/11 - **Concepteur Pro-E H/F** (Genève - Suisse)

22/11 - **Monteur H/F** (Tourville-la-Rivière - 76)



la maman n'aura rien coûté à la famille.  
Pure hypothèse, bien sur ...  
D'ailleurs ces braves enfants ont tous rendu visite à leur chère mère pour la fin d'année.  
Non ? Eh non, la maison de retraite était obligée de les contacter par lettres recommandées.

 Je réponds  J'alerte



Alain Ternaute a posté le 8-01-2013 à 10:40

@Jean-Marc Kerviche

Sachez monsieur que les personnes âgées qui font dons de leurs biens le sont bien souvent par nécessité car leur retraite ne suffit pas à payer le loyer de cet établissement qui gère les "vieux" comme un produit financier, c'est pour elles dans certain cas un gage de sécurité, nous en avons la preuve par ce qui vient de se passer. Je doute que les maisons de retraite leur laissent le choix.

Qu'il est vrai aussi que certaines personnes âgées sont exécrables mais je connais aussi d'adorables mamies comme il en est de même pour les gens plus "jeunes" dont vous semblez faire parti mais vous aussi serez vieux un jour, je prends moi même mes dispositions pour que ce genre de situation ne m'arrive jamais mais allez savoir?

Dans tous les cas HONTE à tous ces gens qui ont laissés à l'abandon cette mamie! ils devraient être condamné pour non assistance à personne vulnérable!

 Je réponds  J'alerte

J'EN VEUX +

Pour réagir, je me connecte  Je m'inscris 

ASSURANCE AUTO Assurland



N'attendez pas que le pire arrive pour chercher une assurance adaptée à vos besoins

> COMPAREZ ICI

ACHAT IMMOBILIER AB Courtage



Prêt immobilier : Comparez les meilleures offres des banques

> SIMULATION GRATUITE

ANNONCES AUTO La Centrale



Trouvez la voiture de vos rêves parmi plus de 200 000 annonces



> LES DERNIÈRES ANNONCES

MODÈLE DE LETTRES GRATUITES

437 modèles de lettres gratuites "Famille" sur ABC Lettres :  
Adoption, Annonces délicates, Baptême et Communion ...

VERBES THÉMATIQUES

**avoir être faire mettre prendre savoir partir comprendre sortir** apprendre  
regarder conduire **occuper**

 Audiance certifiée par l'OJD [Espace abonnés](#) | [S'abonner](#) | [Mobile](#) | [Newsletters](#) | [Plan du site](#) | [Sommaire](#) | [Publicité](#) | [Publicité](#) | [TeleObs](#) et [Sciences et Avenir](#) | [RSS](#)   
[Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Copyright](#) | [Index](#)  
© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés. [nouvelobs.com](#) est une marque exclusive du Nouvel Observateur

Retrouvez l'actualité politique et l'actualité internationale sur le Nouvel Observateur.